

Tableau synoptique

10 nov, 2011

Tableau synoptique des qualités des médecins habilités à délivrer des certificats de non contre indication à la plongée avec scaphandre en fonction des disciplines pratiquées.

La CMPN conseille aux membres et licenciés de privilégier, chaque fois que possible, le recours à un médecin fédéral et ce même dans les cas où le certificat de non contre-indication peut être délivré par tout médecin (Art. 10-3 du règlement médical de la FFESSM).

En cas de pathologie chronique / de prise d'un traitement chronique et pour la reprise de la plongée après accident, il faut recourir à un médecin fédéral, subaquatique ou du sport.

PRATIQUE	PUBLIC	CONDITIONS	MEDECIN
Exploration	Enfants > 8 ans	Baptême, Pack découverte et PE12	Pas de certificat médical
		Inférieurs à 14 ans.	Tout Médecin avec modèle fédéral de certificat
	Adultes	Baptême, Pack découverte et PE12	Pas de certificat médical
		Plongeurs air et nitrox Plongeurs Trimix hypoxique	Tout Médecin Médecin Fédéral, Spécialisé* ou du Sport**
Handisub®	Baptême < 2 mètres	Tout Médecin	
	Toute immersion > 2 mètres	Médecin Fédéral ou Médecin spécialiste de Médecine physique***	
Passage des Brevets	Enfants	Passage Plongeur de Bronze, Argent et Or	Tout Médecin avec modèle fédéral de certificat
	Adultes	Passage des Niveaux P1, P2 et P3	Tout Médecin
		Passage des qualifications PA12 au PA 60	Tout Médecin
		Passage des brevets nitrox, trimix « normoxique »	Tout Médecin
		Passage des brevets Trimix « hypoxique »	Médecin Fédéral, Spécialisé* ou du Sport**
		Passage du Guide de Palanquée N4	Tout Médecin
Passage des Brevets d'enseignement d'Initiateur à MF2, obtention des titres d'Instructeur Régional ou National	Tout Médecin		
Handisub®	Passage des PESH 6 au PESH 40	Médecin Fédéral ou Médecin spécialiste de la médecine physique***	
Encadrement et enseignement	Adultes	Encadrement et enseignement air ou Nitrox	Tout Médecin
		Encadrement ou enseignement Trimix « hypoxique »	Médecin Fédéral, Spécialisé* ou du Sport**
		Instructeur Régional	Tout Médecin
		Instructeur National pour l'enseignement des MF2 au sein des stages et examens organisés par la CTN	Tout Médecin

* **Médecin Spécialisé** : Médecin titulaire d'un diplôme universitaire de Médecine de plongée, de plongée professionnelle de Médecine subaquatique ou d'un diplôme interuniversitaire de Médecine subaquatique et hyperbare (Annexe X-1.1)

** **Médecin du sport**: Médecin titulaire de la capacité ou d'un diplôme universitaire de Médecine du sport.

*** **Médecin spécialiste de Médecine physique**: Médecin titulaire d'un diplôme de Médecine physique et de réadaptation ou de rééducation fonctionnelle.